

lagaffe / il y a huit années

[les armes artisanales !](#)

en Anglais !

dans certains pays ou les armes a feu sont prohibées pour le commun de la population
l' artisanat local est très imagitatif !

[\[www.thefirearmblog.com\]](http://www.thefirearmblog.com)

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la GRC est formellement interdite. Toute violation de cette loi est punie par la loi. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la GRC est formellement interdite. Toute violation de cette loi est punie par la loi.

Lepigeon / il y a huit années

[Re: les armes artisanales !](#)

Pas besoin d'aller si loin... On peut trouver toutes sortes de guides pour fabriquer ses armes et ses explosifs dans le web caché, et parfois même si des sites bien référencées, où les documents sont donnés à titre "éducatifs".

Évidemment, il va de soi que chercher à fabriquer des armes à feu sans licence est illégal, et le forum ne pourra faire les promotion de ce genre de pratique en aucune manière.

Reste que cela illustre bien que la prohibition ne réglera pas le problème de la criminalité par arme à feu, au contraire!

lagaffe / il y a huit années

[Re: les armes artisanales !](#)

citation : Le pigeon : Évidemment, il va de soi que chercher à fabriquer des armes à feu sans licence est illégal, et le forum ne pourra faire les promotion de ce genre de pratique en aucune manière.

l' article est mis seulement a titre informatif , curiosité ,
rien qu' a voir la "rusticité " de ces bidules , outre l' illégalité , faut être inconscient pour penser oser tirer des cartouches avec ca , c 'est comme ca qu'on devient manchot !
il est vrai aussi que chez ces gents la , on ne pense pas , comme disait J.Brel

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la GRC est formellement interdite. Toute violation de cette loi est punie par la loi. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la GRC est formellement interdite. Toute violation de cette loi est punie par la loi.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par lagaffe.

p.fichaux / il y a huit années

[Re: les armes artisanales !](#)

C'est koi cette affreuse camelote indigne de Khybert pass.

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la GRC est formellement interdite. Toute violation de cette loi est punie par la loi. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la GRC est formellement interdite. Toute violation de cette loi est punie par la loi.

Lepigeon / il y a huit années

[Re: les armes artisanales !](#)

Je fais surtout allusion à d'autres documents que certains pourraient demander...

J'ai déjà eu droit à de drôles de requêtes via le formulaire de contact. Autant dire que je ne donne pas suite dans pareil cas.

lagaffe écrivait:

> citation : Le pigeon : Évidemment, il va de soi
> que chercher à fabriquer des armes à feu sans
> licence est illégal, et le forum ne pourra faire
> les promotion de ce genre de pratique en aucune
> manière.
>
> l' article est mis seulement a titre informatif ,
> curiosité ,
> rien qu' a voir la "rusticité " de ces bidules ,
> outre l' illégalité , faut être inconscient
> pour penser oser tirer des cartouches avec ça , c
> 'est comme ça qu'on devient manchot !
> il est vrai aussi que chez ces gents la , on ne
> pense pas , comme disait J.Brel

lagaffe / il y a huit années

[Re: les armes artisanales !](#)

citation le pigeon :

Je fais surtout allusion à d'autres documents que certains pourraient demander...

J'ai déjà eu droit à de drôles de requêtes via le formulaire de contact. Autant dire que je ne donne pas suite dans pareil cas.

je pense que ce sujet n' appelle pas de commentaires ou détails qui sortirai du cadre purement curiosité .
si tu es d' accord , on peut le fermer maintenant

Les commentaires ont été supprimés car ils ne respectaient pas les règles du forum.

Lepigeon / il y a huit années

[Re: les armes artisanales !](#)

Oui, ou arrêter les digressions que j'ai moi-même initiées
